



Interligue Laser – Manche EST

Grade : 4
24 et 25 Février 2018

SPORT NAUTIQUE ET PLAISANCE DU HAVRE

AVIS DE COURSE

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile (RCV) 2017-2020,
- 1.2 les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers précisées en annexe « Prescriptions » si nécessaire,
- 1.3 les règlements fédéraux,
- 1.4 le règlement national du classement national des coureurs AFL/FFV et le règlement des championnats régionaux AFL

2. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 2.1 La régata est ouverte à tous les bateaux de la classe **LASER Standard, Radial et 4.7**
- 2.2 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire joint et en l'envoyant accompagné des frais d'inscription requis, au Sport Nautique et Plaisance du Havre au plus tard le 12 Février 2018, ou bien s'inscrire et payer en ligne sur le site du club <http://www.snph.org/>
(Au-delà du 12 Février le montant sera majoré de 10€)
- 2.3 Les concurrents résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :
 - leur licence FFVoile 2018 valide portant le cachet médical ou accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs
 - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité 2018
 - le timbre de membre de la classe Laser 2018
- 2.4 Les concurrents étrangers ne possédant pas de licence FFVoile doivent justifier de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF

3. DROITS A PAYER

Les droits d'inscriptions requis sont de 30.00€ par bateau.
Pour chaque inscription arrivant après le 12 Février 2018, ces droits seront majorés de 10.00€ par bateau – soit un droit à payer de 40.00€ par bateau.

4. PROGRAMME

- 4.1 Confirmation d'inscription :
Samedi 24 Février 2018 de 9h00 à 12h00
- 4.2 Contrôles :
Justificatif d'adhésion AFL 2018
- 4.3 Briefing entraîneurs :
Samedi 24 Février à 12h00 au Club House du SNPH
- 4.4 Jours de Course :

Date	Heure du 1er signal d'avertissement	Classe(s)
Samedi 24 Février 2018	14h30	Laser Standard, Radial et 4.7
Dimanche 25 Février 2018	10h00	Laser Standard, Radial et 4.7

Dimanche 25 : Dernier signal d'avertissement à 15h00

5. JAUGE

Non Utilisée

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les Instructions de Course et les annexes éventuelles seront affichées au Club House du SNPH à partir du vendredi 23 Février.

7. PARCOURS

- 7.1 Le parcours à effectuer sera de type : Trapèze
- 7.2 La zone de course se situera dans la Baie du Havre

8. SYSTEME DE PENALITE

Un arbitrage semi-direct sera mis en place. Les modalités d'application seront précisées dans les IC.

9. CLASSEMENT

- 9.1 Deux courses sont nécessaires pour valider l'épreuve.
- 9.2 Quand moins de 3 courses ont été validées, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans les courses.
- 9.3 Quand 3 courses ou plus ont été validées, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant son plus mauvais score.

10. COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

11. PRIX

Des lots seront distribués aux 1er de chaque série (Standard, Radial et 4.7)

12. DECHARGES DE RESPONSABILITÉ

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité.

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

13. ASSURANCE

Les concurrents étrangers non licenciés FFVoile devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1.5 million d'Euros.

14. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter :

Sport Nautique et Plaisance du Havre

Quai Eric Tabarly

76600 LE HAVRE

<http://www.snph.org>

snph@snph.org

02 35 21 01 41

Président du Comité de course : Jean-Pierre EVRARD
Président du jury : Loïc DURAND-RAUCHER



LE PLAN D'EAU

